

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU 3.1

BORDEAUX
MÉTROPOLE

Règlement listes associées

Liste des dispositions en faveur de la diversité de l'habitat

1^{re} révision approuvée par délibération du Conseil de la Métropole
en date du 16 décembre 2016

Dernière actualisation : 11^e modification du 02 février 2024

Chapitre 1

Servitudes de mixité sociale

1. Les servitudes en vue de la mixité dans l'habitat (SMS)

1.1. Présentation de la servitude

Le Code de l'urbanisme offre la possibilité aux communes d'instituer une servitude consistant à réserver dans les zones urbaines et à urbaniser du PLU, des emplacements en vue de la réalisation de programmes de logements, dans le respect des objectifs de mixité sociale. Dans le présent PLU 3.1, cette servitude est communément appelée SMS (servitude de mixité sociale).

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, et en cohérence avec les objectifs d'accueil et de mixité sociale énoncés dans les orientations générales du PADD, des terrains ont été identifiés en vue d'y réaliser des programmes de logements. La constructibilité de ces terrains est liée à la réalisation des programmes de logements tels que définis ci-après. Ces opérations de logements peuvent être réalisées par le propriétaire du terrain ou par un tiers à qui le terrain aura été cédé.

Les principaux critères retenus pour l'inscription de servitudes de mixité sociale sont :

- Développer une offre locative conventionnée dans les communes et les quartiers ayant moins de 25 % de logements locatifs conventionnés.
- Développer une offre intermédiaire en accession sociale, afin de favoriser les conditions permettant un véritable parcours résidentiel, notamment dans les quartiers présentant déjà une offre conséquente de logements locatifs conventionnés. On entend par accession sociale, l'offre de logements dont les conditions de vente correspondent à celles définies par les deux derniers alinéas de l'article L. 302-5 IV du code de la construction et de l'habitation.
- Diversifier l'offre de logements dans les communes bien dotées en logements locatifs conventionnés et concernées par des projets de renouvellement urbain.

1.2. Modalités d'application de la servitude

Les sites concernés par une servitude de mixité sociale sont repérés sur les documents graphiques par une trame particulière et un numéro. Ce numéro renvoie à la liste qui figure ci-après.

La SMS s'applique aux constructions neuves. Ainsi les travaux d'adaptation, de réfection, de réhabilitation ou d'extension limitée des constructions existantes ne sont pas concernés par ce dispositif.

La mise en œuvre de la servitude peut se traduire :

- soit par la réalisation globale du programme de logements sur l'ensemble du périmètre, tel qu'il est défini dans le tableau suivant ;
- soit par la réalisation d'opérations successives. Dans ce cas, la première opération doit garantir le respect des pourcentages fixés ; les opérations suivantes doivent permettre au minimum le maintien des pourcentages globaux exigés.

COMMUNE D'AMBARES ET LAGRAVE

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.001	AMBARES-ET-LAGRAVE	Broustey	50%	>=50%		16/12/2016	02/02/2024
SMS.002	AMBARES-ET-LAGRAVE	Cartau	50%	>=50%		16/12/2016	02/02/2024
SMS.003	AMBARES-ET-LAGRAVE	Chapeley	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.007	AMBARES-ET-LAGRAVE	Marsillon	50%	>=50%		16/12/2016	02/02/2024
SMS.011	AMBARES-ET-LAGRAVE	Jambes	50%	>=30%	>=20%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.013	AMBARES-ET-LAGRAVE	Europe	50%	>=50%		16/12/2016	02/02/2024
SMS.014	AMBARES-ET-LAGRAVE	Goboles	50%	>=50%		16/12/2016	02/02/2024
SMS.540	AMBARES-ET-LAGRAVE	Lamarque	50%	>=30%		24/01/2020	
SMS.541	AMBARES-ET-LAGRAVE	Gaudin	50%	>=30%		24/01/2020	
SMS.542	AMBARES-ET-LAGRAVE	Tillac	50%	>=30%		24/01/2020	

COMMUNE D'ARTIGUES PRES BORDEAUX

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.016	ARTIGUES-PRES-BORDEAUX	Labarde	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.020	ARTIGUES-PRES-BORDEAUX	Rue de la Courrège	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.022	ARTIGUES-PRES-BORDEAUX	49 avenue des Provinces	80%	>=50%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.640	ARTIGUES-PRES-BORDEAUX	97 avenue Teheney	60%	>=20%	>=20%	02/02/2024	
SMS.641	ARTIGUES-PRES-BORDEAUX	Pouqueyras	70%	>=30%		02/02/2024	

COMMUNE DE BASSENS

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.025	BASSENS	Chemin de la Barre, l'Escalette et Jean Jacques Rousseau	50%	<=20%		16/12/2016	02/02/2024
SMS.026	BASSENS	Adrien Planque	50%	<=20%		16/12/2016	
SMS.027	BASSENS	Montsouris	50%	<=20%		16/12/2016	
SMS.543	BASSENS	Jean Jacques Rousseau	50%	>=20%	>=30%	24/01/2020	
SMS.660	BASSENS	Lavoir	50%		100%	02/02/2024	
SMS.661	BASSENS	Pomme d'or	50%		100%	02/02/2024	

COMMUNES DE BÈGLES (1/2)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.028	BÈGLES	Valentia Terechkowa	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.029	BÈGLES	Louis Laverigny	100%	100%		16/12/2016	
SMS.030	BÈGLES	Chemin Bonnevie	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.031	BÈGLES	Albert Thomas	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.032	BÈGLES	Trois Brittan	80%	>=50%		16/12/2016	02/02/2024
SMS.033	BÈGLES	Rue du Prêche	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.034	BÈGLES	Place du Général De Gaulle	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.035	BÈGLES	Rue C. Lamoureux	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.036	BÈGLES	Rue Bouteiley	80%		100%	16/12/2016	
SMS.037	BÈGLES	Rue de la République	80%		100%	16/12/2016	
SMS.038	BÈGLES	Rue du Maréchal Foch	80%		100%	16/12/2016	
SMS.039	BÈGLES	Avenue Jules Guesde	80%		60%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.041	BÈGLES	Rue Marc Sangnier	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.042	BÈGLES	Rue Albert Thomas	80%	>=40%	>=20%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.043	BÈGLES	Rue des Frères Moga	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.333	BÈGLES	Contre-allée 1	50%	>=25%		16/12/2016	
SMS.375	BÈGLES	Contre-allée 4	50%	>=25%		16/12/2016	

COMMUNES DE BÈGLES (2/2)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.580	BÈGLES	216 route de Toulouse	80%		>=30%	02/02/2024	
SMS.581	BÈGLES	360 route de Toulouse	50%	>=40%	>=20%	02/02/2024	
SMS.582	BÈGLES	400 route de Toulouse	80%	>=40%	>=20%	02/02/2024	
SMS.583	BÈGLES	150 rue Labro	80%	>=40%	>=20%	02/02/2024	
SMS.584	BÈGLES	25 rue Durcy	80%	>=40%	>=20%	02/02/2024	
SMS.585	BÈGLES	202 route de Toulouse	80%	>=40%	>=20%	02/02/2024	
SMS.586	BÈGLES	34 rue Marcel Delattre	80%	>=40%	>=20%	02/02/2024	
SMS.587	BÈGLES	112-114 rue Albert Thomas	80%	>=40%	>=20%	02/02/2024	
SMS.600	BÈGLES	rue Ferdinand Buisson	80%	>=40%	>=20%	02/02/2024	
SMS.601	BÈGLES	93 rue Albert Thomas	80%	>=40%	>=20%	02/02/2024	
SMS.602	BÈGLES	156-176 route de Toulouse	80%	>=40%	>=30%	02/02/2024	

COMMUNE DE BLANQUEFORT (1/2)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.044	BLANQUEFORT	Rue de Campot	100%	>=35%	>=15%	16/12/2016	
SMS.045	BLANQUEFORT	Rue de Maurian	100%	>=35%	>=15%	16/12/2016	
SMS.049	BLANQUEFORT	Andrian 1	50%	>=30%	>=20%	16/12/2016	
SMS.050	BLANQUEFORT	Andrian 2	50%	>=30%	>=20%	16/12/2016	
SMS.309	BLANQUEFORT	La Renney	50%	>=35%	>=15%	16/12/2016	
SMS.311	BLANQUEFORT	Centre Ville Ilot 1bis La Poste	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.312	BLANQUEFORT	Centre Ville Ilot 2 Garenotte	50%	>=50%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.313	BLANQUEFORT	Centre Ville Ilot 3 Saint Gilles	100%	>=35%	>=15%	16/12/2016	
SMS.314	BLANQUEFORT	Centre Ville Terrain privé 1 Saint Louis	100%	>=35%	>=15%	16/12/2016	
SMS.315	BLANQUEFORT	Centre Ville Terrain Privé 2 Montigny	100%	>=35%	>=15%	16/12/2016	
SMS.316	BLANQUEFORT	Centre Ville Terrain Privé 3	100%	>=35%	>=15%	16/12/2016	
SMS.319	BLANQUEFORT	Virebouc Sud	100%	>=35%	>=15%	16/12/2016	
SMS.320	BLANQUEFORT	Dehez	100%	>=35%	>=15%	16/12/2016	
SMS.321	BLANQUEFORT	La Plantille	100%	>=45%		16/12/2016	
SMS.324	BLANQUEFORT	Les Collines de Solesse	70%		>=50%	16/12/2016	
SMS.325	BLANQUEFORT	La Rivière 1	50%	>=35%	>=15%	16/12/2016	
SMS.326	BLANQUEFORT	La Rivière 2	50%	>=35%	>=15%	16/12/2016	

COMMUNE DE BLANQUEFORT (2/2)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.380	BLANQUEFORT	Rue Edmond Blanc	50%	>=35%	>=15%	24/01/2020	
SMS.420	BLANQUEFORT	Rue Tujean	50%	>=35%	>=15%	24/01/2020	
SMS.421	BLANQUEFORT	Rue Pasteur	50%	>=35%	>=15%	24/01/2020	
SMS.422	BLANQUEFORT	Rue de la Forteresse	50%	>=35%	>=15%	24/01/2020	

COMMUNE DE BORDEAUX (1/4)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accès sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.051	BORDEAUX	9 rue Dom Devienne	80%	100%		16/12/2016	
SMS.052	BORDEAUX	Rue de la Béchade	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.053	BORDEAUX	Rue Lajarte	80%		>=50%	16/12/2016	
SMS.054	BORDEAUX	Rue Giner de Los de Rios	80%	>=25%	>=25%	16/12/2016	
SMS.055	BORDEAUX	Rue Lavaud/Rue Amédée Saint-Germain	80%		>=50%	16/12/2016	
SMS.056	BORDEAUX	Rue de Cenon/Rue de Tresses	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.057	BORDEAUX	Rue des Pins Francs Caudéran	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.059	BORDEAUX	Cours Journu Auber	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.060	BORDEAUX	Rue Auguste Poirson	80%		>=40%	16/12/2016	
SMS.061	BORDEAUX	Rue de Tivoli	80%		>=40%	16/12/2016	
SMS.062	BORDEAUX	Rue Paul Verlaine	80%		>=50%	16/12/2016	
SMS.063	BORDEAUX	Rue Georges Bonnac	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.064	BORDEAUX	Rue Lescure	80%	>=50 %		16/12/2016	
SMS.065	BORDEAUX	Rue de Haut Brion	80%		>=50%	16/12/2016	
SMS.066	BORDEAUX	Rue Privat	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.067	BORDEAUX	Rue de Berliquet	80%		>=50%	16/12/2016	

COMMUNE DE BORDEAUX (2/4)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accès sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.068	BORDEAUX	Place Louis Barthou	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.069	BORDEAUX	Cours de l'Argonne	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.070	BORDEAUX	Rue Pauline Kergomard	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.073	BORDEAUX	Avenue de Mérignac	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.074	BORDEAUX	Rue du Rabot	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.075	BORDEAUX	Rue Jean Richepin	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.076	BORDEAUX	282 Avenue de la République - Caudéran	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.077	BORDEAUX	Rue Magnificat	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.078	BORDEAUX	Rue des Pins Francs	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.079	BORDEAUX	Rue Hanapier	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.080	BORDEAUX	Rue Soubiras	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.081	BORDEAUX	Rue Jude	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.082	BORDEAUX	Rue Jules Ferry	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.083	BORDEAUX	Rue Galillée	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.084	BORDEAUX	Rue Lagrange	80%		>=50%	16/12/2016	
SMS.085	BORDEAUX	Rue Lescure	0%	>=50%		16/12/2016	11/08/2025

COMMUNE DE BORDEAUX (3/4)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accèsion sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.086	BORDEAUX	Cité Conrad	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.087	BORDEAUX	111-113 Cours Balguerie Stuttenberg	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.088	BORDEAUX	14 Cours du Raccordement	50%		>=50%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.089	BORDEAUX	249 Rue du Jardin Public	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.090	BORDEAUX	218 Rue de Bègles	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.091	BORDEAUX	30 Cours de la Somme	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.092	BORDEAUX	324 Cours de la Somme	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.094	BORDEAUX	23 Rue Paul Mamert	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.095	BORDEAUX	21 Cité Roturier	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.096	BORDEAUX	60 Rue Paul Camelle	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.097	BORDEAUX	161 Avenue Thiers	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.098	BORDEAUX	73 Avenue Thiers	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.099	BORDEAUX	52 Rue de Tregey	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.100	BORDEAUX	37 Rue de Lauzac	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.101	BORDEAUX	348 - 350 Avenue Thiers	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.102	BORDEAUX	65 Rue Baudry Lacantinerie	50%		>=50%	16/12/2016	

COMMUNE DE BORDEAUX (4/4)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.103	BORDEAUX	34 Rue Joseph Pujol	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.104	BORDEAUX	25 Cité Antoine Monier	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.105	BORDEAUX	234 Avenue de la République - Caudéran	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.106	BORDEAUX	168 Cours du Médoc	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.107	BORDEAUX	104 Avenue Thiers	50%		>=50%	16/12/2016	
SMS.620	BORDEAUX	Grand Parc	80%	>=20% logement étudiant	>=35%	02/02/2024	
SMS.980	EYSINES; BORDEAUX	Rue du Docteur Roux	80%	>=50%	>=50%	02/02/2024	

COMMUNE DE BRUGES

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.110	LE BOUSCAT; BRUGES	370 372 av de Tivoli 2	50%	100%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.112	BRUGES	Rue des Ecoles	80%	>=40%		16/12/2016	
SMS.113	BRUGES	Route du Médoc 1	80%	>=40%		16/12/2016	
SMS.114	BRUGES	Route du Médoc 2	80%	>=40%		16/12/2016	
SMS.115	BRUGES	Route du Médoc 3	80%	>=40%		16/12/2016	
SMS.116	BRUGES	Avenue Jean Jaurès 1	80%		>=40%	16/12/2016	
SMS.117	BRUGES	Avenue Jean Jaurès 2	80%		>=40%	16/12/2016	
SMS.119	BRUGES	Terrefort 1	80%	>=35%		16/12/2016	
SMS.278	BRUGES	Terrefort 2	0%		>=50%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.341	BRUGES	Petit Bruges	80%	>=30%		16/12/2016	
SMS.960	BRUGES	rue Maumey	80%	100%		02/02/2024	

COMMUNE DE CARBON-BLANC

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.275	CARBON-BLANC	Sansaumoine	50%	100%		16/12/2016	02/02/2024

COMMUNE DE CENON

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.900	CENON	rue Jules Guesde, Albert Dupeyron	100%	>=35%	>=35%	02/02/2024	

COMMUNE D'EYSINES (1/3)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.120	EYSINES	Centre-bourg îlot 11	80%	>=50%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.121	EYSINES	Centre-bourg îlot 16 est	80%	>=30%	>=5%	16/12/2016	24/01/2020
SMS.122	EYSINES	Centre-bourg îlot 2	80%	>=50%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.123	EYSINES	Centre-bourg îlot 14	80%	>=40%	>=10%	16/12/2016	24/01/2020
SMS.124	EYSINES	Rue du Moulineau 1	80%		>=50%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.126	EYSINES	99-101 avenue de St-Médard	50%	>=30%	>=50%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.128	EYSINES	197 avenue de l'hippodrome	80%	>=30%	>=50%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.130	EYSINES	12 avenue du Taillan Médoc	80%	>=40%	>=50%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.133	EYSINES	Chemin de Bos 2	80%	>=40%	>=10%	16/12/2016	
SMS.134	EYSINES	Rue du Montalieu	80%		>=50%	16/12/2016	
SMS.136	EYSINES	51 avenue de St-Médard	50%	>=30%	>=50%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.137	EYSINES	39-45 avenue de St-Médard	50%	>=30%	>=50%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.138	EYSINES	25 - 27 avenue de St-Médard	50%	>=30%	>=50%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.140	EYSINES	Rue Jude	80%	>=30%	>=50%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.141	EYSINES	36 rue du bois Gramond	80%	>=30%	>=50%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.143	EYSINES	Rue des acacias	80%		>=50%	16/12/2016	
SMS.145	EYSINES	13-15 rue des Acacias	80%		>=50%	16/12/2016	

COMMUNE D'EYSINES (2/3)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.148	EYSINES	Bois salut	80%		>=20%	16/12/2016	24/01/2020
SMS.150	EYSINES	Picot 2	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.151	EYSINES	Rue Tougne 2	50%	>=30%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.152	EYSINES	Rue C Guiraud	80%	>=30%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.298	EYSINES	Villemeur nord est	80%		>=20%	16/12/2016	24/01/2020
SMS.299	EYSINES	Moulin à Vent sud	80%	>=30%	>=50%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.301	EYSINES	101 avenue du Médoc	80%	>=30%	>=50%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.303	EYSINES	Villemeur sud est	50%	>=40%	>=5%	16/12/2016	
SMS.305	EYSINES	Ilôt Mermoz nord ouest	80%	>=30%	>=50%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.452	EYSINES	secteur Bradesoc - Longo	80%	>=40%	>=10%	24/01/2020	
SMS.860	EYSINES	Carès 1	80%	>=25%	>=25%	02/02/2024	
SMS.861	EYSINES	Carès 2	80%	>=25%	>=25%	02/02/2024	
SMS.862	EYSINES	Carès 3	80%	>=25%	>=25%	02/02/2024	
SMS.863	EYSINES	Carès 4	80%	>=25%	>=25%	02/02/2024	
SMS.864	EYSINES	Migron 1	80%	>=30%	>=50%	02/02/2024	
SMS.865	EYSINES	Migron2	80%	>=40%	>=50%	02/02/2024	
SMS.866	EYSINES	Le Vigean 1	80%		>=50%	02/02/2024	

COMMUNE D'EYSINES (3/3)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.867	EYSINES	Le Vigean 2	80%		>=50%	02/02/2024	
SMS.868	EYSINES	Le Vigean 3	50%		>=50%	02/02/2024	
SMS.869	EYSINES	Sud ouest Bradesoc Longo	80%	>=30%	>=50%	02/02/2024	
SMS.870	EYSINES	Ouest route de Lacanau 1	80%		>=50%	02/02/2024	
SMS.871	EYSINES	Ouest route de Lacanau 2	80%		>=50%	02/02/2024	
SMS.872	EYSINES	Rue du Montalieu	80%	>=30%	>=50%	02/02/2024	
SMS.873	EYSINES	rue Armand Guiraud	80%	>=30%	>=50%	02/02/2024	
SMS.874	EYSINES	Le Bourg 1	80%	>=30%	>=50%	02/02/2024	
SMS.875	EYSINES	Le Bourg 2	80%	>=30%	>=50%	02/02/2024	
SMS.980	EYSINES; BORDEAUX	Rue du Docteur Roux	80%	>=50%	>=50%	02/02/2024	

COMMUNE DE GRADIGNAN

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.159	GRADIGNAN	Route de Pessac	50%		>=30%	16/12/2016	24/01/2020
SMS.160	GRADIGNAN	Rue de la Landette	50%	>=70%		16/12/2016	
SMS.162	GRADIGNAN	Rue du Brandier	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.164	GRADIGNAN	INJS 1	50%	>=70%		16/12/2016	
SMS.165	GRADIGNAN	France Télécom	50%	>=70%		16/12/2016	
SMS.166	GRADIGNAN	INJS 2	50%	>=70%		16/12/2016	
SMS.169	GRADIGNAN	Coqs rouges	50%	>=60%		16/12/2016	
SMS.460	GRADIGNAN	rue de Chaut	50%		>=60%	24/01/2020	

COMMUNE DU BOUSCAT

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.108	LE BOUSCAT	Angle Victor Hugo/Blanqui	50%	100%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.109	LE BOUSCAT	55 allée de Boutaut et 3 rue Rigal	50%	100%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.110	LE BOUSCAT ; BRUGES	370 372 av de Tivoli 2	50%	100%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.111	LE BOUSCAT	Avenue de la Libération / Rue Caboy	50%	>=50%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.340	LE BOUSCAT	Avenue de la libération rue Anatole France	50%	>=40%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.448	LE BOUSCAT	boulevard Godard	50%	>=50%		24/01/2020	
SMS.449	LE BOUSCAT	Providence	50%	100%		24/01/2020	
SMS.450	LE BOUSCAT	148 avenue Tivoli	50%	40%		24/01/2020	
SMS.842	LE BOUSCAT	228 avenue Tivoli	100%	>=40%		02/02/2024	
SMS.843	LE BOUSCAT	Avenue de la Libération / Rue Caboy	50%	100%		02/02/2024	

COMMUNE DU HAILLAN

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.170	LE HAILLAN	J.Curie / V. Hugo	100%	100%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.172	LE HAILLAN	Pasteur	80%	100%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.176	LE HAILLAN	Mories 1	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.177	LE HAILLAN	Mories 2	>=50%		100%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.178	LE HAILLAN	Mories 3	>=50%		100%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.356	LE HAILLAN	Moriès 4	100%		>=50%	16/12/2016	
SMS.480	LE HAILLAN	Victor Hugo	100%	100%		24/01/2020	
SMS.481	LE HAILLAN	Graves	100%	>=60%		24/01/2020	
SMS.484	LE HAILLAN	Pasteur	100%	100%		24/01/2020	
SMS.486	LE HAILLAN	rue du Moulinat	100%	100%		24/01/2020	
SMS.487	LE HAILLAN	Morandière	100%	100%		24/01/2020	
SMS.780	LE HAILLAN	rue Maurice Ravel	100%	100%		02/02/2024	
SMS.781	LE HAILLAN	rue Georges Clémenceau	100%	100%		02/02/2024	
SMS.782	LE HAILLAN	ZAC Coeur de ville - Ilôt C9	100%	100%		02/02/2024	
SMS.880	LE HAILLAN	ZAC Coeur de ville - Ilôt C8	90%	>=30%	>=10%	02/02/2024	
SMS.881	LE HAILLAN	ZAC Coeur de ville - Ilôt A3	90%	>=30%	>=10%	02/02/2024	
SMS.882	LE HAILLAN	ZAC Coeur de ville - Ilôt A2	90%	>=30%	>=10%	02/02/2024	

COMMUNE DU TAILLAN MÉDOC (1/2)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.244	LE TAILLAN-MEDOC	Rue Marcel Dassault	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.245	LE TAILLAN-MEDOC	Germignan	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.247	LE TAILLAN-MEDOC	Chemin des Graves 1	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.248	LE TAILLAN-MEDOC	Hontane	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.249	LE TAILLAN-MEDOC	Avenue de Braude 1	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.250	LE TAILLAN-MEDOC	Chemin du Four à Chaux	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.251	LE TAILLAN-MEDOC	Le Bourdieu 1	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.252	LE TAILLAN-MEDOC	Le Bourdieu 2	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.253	LE TAILLAN-MEDOC	Allée des Fleurs	100%	>=50%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.256	LE TAILLAN-MEDOC	Avenue du Stade 2	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.257	LE TAILLAN-MEDOC	Avenue du Stade 3	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.259	LE TAILLAN-MEDOC	Chemin des Graves 2	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.260	LE TAILLAN-MEDOC	Rue de Brun	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.262	LE TAILLAN-MEDOC	Chemin de la Houn de Castet 1	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.264	LE TAILLAN-MEDOC	Rue de Lacaussade	50%	>=50%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.265	LE TAILLAN-MEDOC	Chemin des Graves 3	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.266	LE TAILLAN-MEDOC	Avenue de la Boétie 1	80%	>=50%		16/12/2016	

COMMUNE DU TAILLAN MÉDOC (2/2)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.277	LE TAILLAN-MEDOC	Allée des Jalles	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.342	LE TAILLAN-MEDOC	Avenue de Braude 2	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.343	LE TAILLAN-MEDOC	Avenue de Soulac	50%	>=50%		16/12/2016	

COMMUNE DE MARTIGNAS SUR JALLE

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.357	MARTIGNAS-SUR-JALLE	Rue Antoine de St Exupéry	80%	>=30%		16/12/2016	
SMS.358	MARTIGNAS-SUR-JALLE	Avenue Jean Moulin	80%	>=50%		16/12/2016	02/02/2024
SMS.359	MARTIGNAS-SUR-JALLE	Avenue Pierre et Marcelle Girard 1	80%	>=30%		16/12/2016	
SMS.360	MARTIGNAS-SUR-JALLE	Rue Georges Clémenceau	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.361	MARTIGNAS-SUR-JALLE	Avenue du 18 Juin 1940	80%	>=30%		16/12/2016	
SMS.362	MARTIGNAS-SUR-JALLE	Chemin rural n°3	80%	>=30%		16/12/2016	
SMS.363	MARTIGNAS-SUR-JALLE	Avenue du Mal de Lattre de Tassigny	80%	>=30%		16/12/2016	
SMS.372	MARTIGNAS-SUR-JALLE	Colonel Bourgoïn 1	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.373	MARTIGNAS-SUR-JALLE	Colonel Bourgoïn 2	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.720	MARTIGNAS-SUR-JALLE	Avenue des Martyrs de la Résistance	0%	>=30%	>=20%	02/02/2024	

COMMUNE DE MÉRIGNAC (1/2)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.179	MÉRIGNAC	Avenue de la Forêt	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.180	MÉRIGNAC	Avenue de la Libération	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.181	MÉRIGNAC	Rue du Liveau	80%	100%		16/12/2016	
SMS.182	MÉRIGNAC	Avenue de Kaolack	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.183	MÉRIGNAC	Avenue de l'Alouette 1	50%	>=30%		16/12/2016	
SMS.186	MÉRIGNAC	Avenue de Magudas	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.187	MÉRIGNAC	Avenue des Eyquems	50%	100%		16/12/2016	
SMS.188	MÉRIGNAC	avenue de la Marne	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.190	MÉRIGNAC	Avenue Jean Mazarick	100%		>=30%	16/12/2016	
SMS.191	MÉRIGNAC	Chemin de Pagneau	100%		>=30%	16/12/2016	
SMS.365	MÉRIGNAC	Rue Roland Dorgelès Ouest	50%	>=50%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.366	MÉRIGNAC	Rue Roland Dorgelès Est	50%	>=30%	>=20%	16/12/2016	24/01/2020
SMS.367	MÉRIGNAC	Avenue Jules Verne	100%	>=50%		16/12/2016	
SMS.368	MÉRIGNAC	Avenue de Mérignac 1	50%	>=50%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.369	MÉRIGNAC	Avenue de Mérignac 2	50%		>=50%	16/12/2016	24/01/2020
SMS.370	MÉRIGNAC	Avenue de Mérignac 3	50%	>=50%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.382	MÉRIGNAC	Avenue de la Marne - 2	80%	>=30%	>=15%	24/01/2020	

COMMUNE DE MÉRIGNAC (2/2)

SMS.383	MÉRIGNAC	Avenue de la Marne - 3	80%	>=35%	>=12%	24/01/2020	
SMS.384	MÉRIGNAC	Avenue de la Marne 4	80%	>=35%	>=12%	24/01/2020	
SMS.385	MÉRIGNAC	Route de Pessac - 5	100%	>=35%		24/01/2020	
SMS.387	MÉRIGNAC	Avenue de la Marne 7	80%	>=35%	>=10%	24/01/2020	
SMS.388	MÉRIGNAC	Avenue de la Marne - 8	80%	>=35%	>=12%	24/01/2020	
SMS.389	MÉRIGNAC	Avenue de la Marne - 9	50%	>=35%	>=12%	24/01/2020	
SMS.920	MÉRIGNAC	avenue Magudas 2	50%	>=50%		02/02/2024	
SMS.941	MÉRIGNAC	avenue de la Somme 2	80%	>=35%		02/02/2024	
SMS.942	MÉRIGNAC	avenue de la Somme 1	65%	>=35%	>=12%	02/02/2024	

COMMUNE DE PAREMPUYRE

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.193	PAREMPUYRE	Rue du Crébadin	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.195	PAREMPUYRE	Rue de la Fontanille/rue de Ségur	50%	>=50%		16/12/2016	02/02/2024
SMS.197	PAREMPUYRE	Rue du Bourdillot	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.344	PAREMPUYRE	Rue de Gaillard	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.345	PAREMPUYRE	Rue Maurice Fillon	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.346	PAREMPUYRE	Sapierre	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.347	PAREMPUYRE	Rue du Crébadin 2	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.349	PAREMPUYRE	Rue des Chênes	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.353	PAREMPUYRE	Ardillyres	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.354	PAREMPUYRE	Olives	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.355	PAREMPUYRE	Procurayre 2	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.374	PAREMPUYRE	Rue de l'Ancienne Poste	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.377	PAREMPUYRE	Chêne 2	80%	>=50%		16/12/2016	
SMS.760	PAREMPUYRE	10-14 rue des Chênes	80%	>=50%	>=50%	02/02/2024	
SMS.761	PAREMPUYRE	48 rue de Macau - 5 rue de Fontanieu	70%	>=50%		02/02/2024	
SMS.762	PAREMPUYRE	66-70 rue de Macau	70%		100%	02/02/2024	
SMS.763	PAREMPUYRE	20 rue Léonce Dupeyrat	100%	>=50%	>=50%	02/02/2024	
SMS.764	PAREMPUYRE	55 rue des Palus	100%	>=50%	>=50%	02/02/2024	

COMMUNE DE PESSAC (1/2)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.198	PESSAC	Le monteil-Avenue de Madran	100%	>=40%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.282	PESSAC	Le Monteil - rue de la Fon de Madran 1	100%	>=50%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.284	PESSAC	Noës- avenue du pont de l'Orient	100%		>=50%	16/12/2016	24/01/2020
SMS.287	PESSAC	Le Bourg- avenue Pasteur	100%	>=80%		16/12/2016	
SMS.289	PESSAC	Arago La châtaigneraie- bld de Ladonne	100%		>=50%	16/12/2016	
SMS.291	PESSAC	Arago La châtaigneraie- avenue de Canéjan	80%	>=40%	>=20%	16/12/2016	24/01/2020
SMS.293	PESSAC	France Alouette - allée de haut Lévêque 1	100%		>=50%	16/12/2016	28/01/2022
SMS.294	PESSAC	France Alouette - allée du haut Lévêque 2	80%	>50%		16/12/2016	28/01/2022
SMS.295	PESSAC	Le Monteil- Avenue Pasteur	80%	>=80%		16/12/2016	
SMS.297	PESSAC	Arago La châtaigneraie- avenue Bougnard	100%		>=50%	16/12/2016	
SMS.336	PESSAC	Magonty - Rue de la Poudrière	80%	>=30%	>=10%	16/12/2016	02/02/2024
SMS.489	PESSAC	Le Monteil / rue du Cabernet	100%	>=50%		24/01/2020	
SMS.500	PESSAC	Le monteil / avenue de Madran	100%	>=40%		24/01/2020	
SMS.1000	PESSAC	Cancha	>=60%	>=30%	>=20%	28/01/2022	
SMS.1001	PESSAC	Rameau	>=70%	>=50%		28/01/2022	
SMS.1002	PESSAC	Bourgailh	>=70%	>=50%		28/01/2022	
SMS.1003	PESSAC	Beutre	>=100%	>=35%	>=25%	28/01/2022	

COMMUNE DE PESSAC (2/2)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.1004	PESSAC	Thomasson	>=70%	>=30%		28/01/2022	
SMS.1005	PESSAC	Renault	>=60%	>=30%	>=20%	28/01/2022	
SMS.1006	PESSAC	Pasteur	>=70%		>=35%	28/01/2022	
SMS.1007	PESSAC	Terminus	>=60%	>=20%	>=30%	28/01/2022	
SMS.1008	PESSAC	Citroen	>=60%	>=30%	>=20%	28/01/2022	

COMMUNE DE SAINT AUBIN DE MEDOC

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.202	SAINT-AUBIN-DE-MEDOC	Ouest maison de retraite	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.203	SAINT-AUBIN-DE-MEDOC	Les Vignes 1	50%	>=33%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.205	SAINT-AUBIN-DE-MEDOC	Les Vignes 3	50%	>=50%		16/12/2016	
SMS.523	SAINT-AUBIN-DE-MEDOC	Les Vignes	50%	>=33%		24/01/2020	
SMS.524	SAINT-AUBIN-DE-MEDOC	Les Vignes	50%	>=33%		24/01/2020	
SMS.740	SAINT-AUBIN-DE-MEDOC	Pont à cot/Mounic	100%	>=33%		02/02/2024	

COMMUNE DE SAINT LOUIS DE MONTFERRAND

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.680	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND	Victor Hugo 1	50%		100%	02/02/2024	
SMS.681	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND	Lauriers	50%		100%	02/02/2024	
SMS.700	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND	Victor Hugo 2	50%		100%	02/02/2024	
SMS.701	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND	Victor Hugo 3	50%		100%	02/02/2024	
SMS.702	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND	avenue de la Garonne	50%		100%	02/02/2024	

COMMUNE DE SAINT-MÉDARD-EN-JALLES (1/2)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.210	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Rue Maurice Lestage/rue Claude Bernard	100%	>=40%		16/12/2016	02/02/2024
SMS.211	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Rue Maurice Lestage/rue Albert Marquet	100%	>=40%		16/12/2016	02/02/2024
SMS.214	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Rue Gabriel Durand 1	100%	>=30%		16/12/2016	
SMS.215	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Rue Gabriel Durand 2	100%	>=30%		16/12/2016	
SMS.221	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Avenue Beethoven	100%	>=30%		16/12/2016	
SMS.222	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Avenue Léon Blum	50%	>=30%		16/12/2016	
SMS.223	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Rue du 92ème Bataillon du Génie	100%	100%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.227	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Rue Curie	100%	>=30%		16/12/2016	
SMS.230	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Rue de Belfort	100%		100%	16/12/2016	
SMS.233	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Avenue Anatole France	100%		100%	16/12/2016	
SMS.238	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Rue Antonin Larroque	100%	>=40%		16/12/2016	
SMS.239	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Chemin des Vergers	80%	>=30%		16/12/2016	24/01/2020
SMS.520	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	rue des Vergnes	100%	>=30%		24/01/2020	
SMS.521	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Claude Bernard / Maurice Lestage	100%	>=30%		24/01/2020	
SMS.522	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Montesquieu / Noailles	100%	>=30%		24/01/2020	
SMS.783	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Rue J. Duperrier	80%	>=45%		02/02/2024	
SMS.784	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	JJ Rousseau	50%	>=40%		02/02/2024	
SMS.785	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Av Montaigne / Rue Stendhal	50%	>=40%		02/02/2024	

COMMUNE DE SAINT-MÉDARD-EN-JALLES (2/2)

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.786	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Av Descartes / Chemin de l'Ecole	50%	>=40%		02/02/2024	
SMS.800	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Av. de Montaigne	80%	>=40%		02/02/2024	
SMS.820	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Av. Montaigne/rue J Duperrier	50%	>=40%		02/02/2024	
SMS.840	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	rue Alexis Puyo	80%	>=30%		02/02/2024	
SMS.841	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Av. Anatole France	80%	>=30%		02/02/2024	

COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.703	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	Louis Savariaud	50%		100%	02/02/2024	
SMS.704	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	Gustave Eiffel centre bourg	50%		100%	02/02/2024	
SMS.705	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	Gustave Eiffel	50%		100%	02/02/2024	

COMMUNE DE TALENCE

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.268	TALENCE	65 rue Fernand Izer	80%	100%		16/12/2016	
SMS.440	TALENCE	235 route de toulouse	50%	>=60%	>=40%	24/01/2020	
SMS.441	TALENCE	157 route de Toulouse	50%	>=60%	>=40%	24/01/2020	
SMS.442	TALENCE	224 226 cours Gambetta	50%	>=60%	>=40%	24/01/2020	
SMS.443	TALENCE	173 175 cours Gambetta	50%	>=60%	>=40%	24/01/2020	
SMS.444	TALENCE	125 cours Gambetta	50%	>=60%	>=40%	24/01/2020	
SMS.445	TALENCE	78 à 82 cours Gambetta	50%	>=60%	>=40%	24/01/2020	
SMS.446	TALENCE	114 cours du Maréchal galieni	50%	>=60%	>=40%	24/01/2020	
SMS.447	TALENCE	impasse Peybouquet	50%	>=60%	>=40%	24/01/2020	
SMS.461	TALENCE	162 et 166 cours de Maréchal galieni	50%	>=60%	>=40%	24/01/2020	

COMMUNE DE VILLENAVE D'ORNON

SMS	Commune concernée	Désignation	Part minimum de la surface de plancher consacrée à l'habitat	Part de la surface de plancher habitat consacrée au logement locatif social	Part de la surface de plancher habitat consacrée à l'accession sociale	Date d'inscription au PLU 3.1	Date de modification\ suppression
SMS.273	VILLENAVE-D'ORNON	Route de Toulouse / Léon Blum	60%	>=50%		16/12/2016	
SMS.378	VILLENAVE-D'ORNON	Rue Jean Pagès	50%	>=30%		16/12/2016	24/01/2020

Chapitre 2

Secteurs de taille minimale de logement

1. Champ d'application des secteurs de taille minimale de logements

Le Code de l’urbanisme permet au règlement du plan local d’urbanisme de « délimiter, dans les zones urbaines ou à urbaniser, des secteurs dans lesquels les programmes de logements doivent comporter une proportion de logements d'une taille minimale qu'il fixe. » Dans le présent PLU 3.1, ces secteurs sont communément appelés STL (secteur de taille de logement).

En vertu de cet article, et afin de limiter la production de logements aux typologies ne répondant pas aux besoins des ménages, plusieurs secteurs ont ainsi été délimités, avec leurs prescriptions propres.

Principes généraux

Dans les périmètres définis dans le plan de zonage par la mention STL, tout programme de logements devra comporter une proportion minimum de logements d’une taille définie.

Sera concerné tout programme de logements à partir de 5 logements. On entend par programme de logements toute opération (travaux de rénovation, d'agrandissement, de division d'immeubles existants, travaux de construction neuve, changement d'affectation avec ou sans travaux) conduisant à créer au moins un logement, qu'elle soit ou non soumise à déclaration préalable ou permis de construire, dans un immeuble ou groupe d'immeubles situés dans une unité foncière solidaire. L'obligation s'impose à l'ensemble du programme pendant une durée de 3 ans après la réalisation des travaux ou de la transformation d'usage. Ainsi, par exemple, le découpage d'une opération en plusieurs permis de construire ou la division de logements dans les 3 ans d'une opération n'exonèrent pas de l'application de l'obligation, qui s'applique à l'ensemble du programme, quel que soit le nombre de permis de construire.

Les dispositions ne concerneront pas les logements sociaux financés par un prêt aidé de l’Etat, relevant des catégories suivantes :

- les logements à destination des personnes âgées (résidences autonomie, EHPAD)
- les dispositifs d’hébergements et de logements accompagnés, à savoir :
 - les centres d’hébergement d’urgence (CHU)
 - les centres d’hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
 - les résidences sociales (dont foyers de jeunes travailleurs)
 - les foyers pour personnes handicapées (FPH)
 - les pensions de famille et les résidences accueil
 - les résidences hôtelières à vocation sociale (RHVS)
- les logements à destination des étudiants
- les résidences universitaires

2. Communes concernées et prescription

N° du secteur	Commune	Part minimum de logements de type T3 ou plus	Part minimum de logements de type T4 ou plus
STL 1	Mérignac, Pessac	-	30 %
STL 2	Talence, Villenave d’Ornon	45%	-
STL3	Cenon	60%	-
STL 4	Gradignan, Eysines	100%	-
STL 5	Lormont	-	25%
STL 6	Blanquefort, Le Haillan, Talence Le Taillan-Médoc	70%	-
STL 7	Villenave-d’Ornon	-	70%



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex

T. 05 56 99 84 84
F. 05 56 96 19 40

www.bordeaux-metropole.fr